



Fusions & Acquisitions



Financement de Projet



Conseil Stratégique

ANALYSE DES RÉSULTATS

AO CRE 4 – Tranche 5

Centrales photovoltaïques de grande puissance (500 kWc – 30 MWc)

6 mars 2019

CONTEXTE



L'appel d'offres pour installations solaires de grande puissance a été lancé en 2016, et vise à attribuer en 3 ans un volume total de 3 GWc (revus à la hausse à 4 GWc en décembre 2017) réparti en 6 périodes de candidatures. Cet appel d'offres (dit CRE 4) vise les installations de puissance comprise entre 500 kWc et 30 MWc.

Nous analysons aujourd'hui les résultats de la **cinquième tranche de l'AO CRE 4**, publiés en mars 2019 par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire.

PÉRIMÈTRE DE CET AO

- ✓ Puissance **500 kWc – 30 MWc**
- ✓ Type Centrales photovoltaïques au sol et sur ombrières de parking
- ✓ **Notation**
 - ✓ **Famille 1 & 2** - Prix (70) + Impact Carbone (21) + Pertinence environnementale (9)
 - ✓ **Famille 3** - Prix (70) + Impact Carbone (30)

STRUCTURATION

- ✓ La **famille 1** regroupe les installations au sol de puissance comprise entre 5 MWc et 30 MWc.
- ✓ La **famille 2** comprend les installations au sol de puissance comprise entre 500 kWc et 5 MWc.
- ✓ La **famille 3** comprend les installations sur ombrières de parking ayant une puissance comprise entre 500 kWc et 10 MWc.

DONNÉES CLÉS

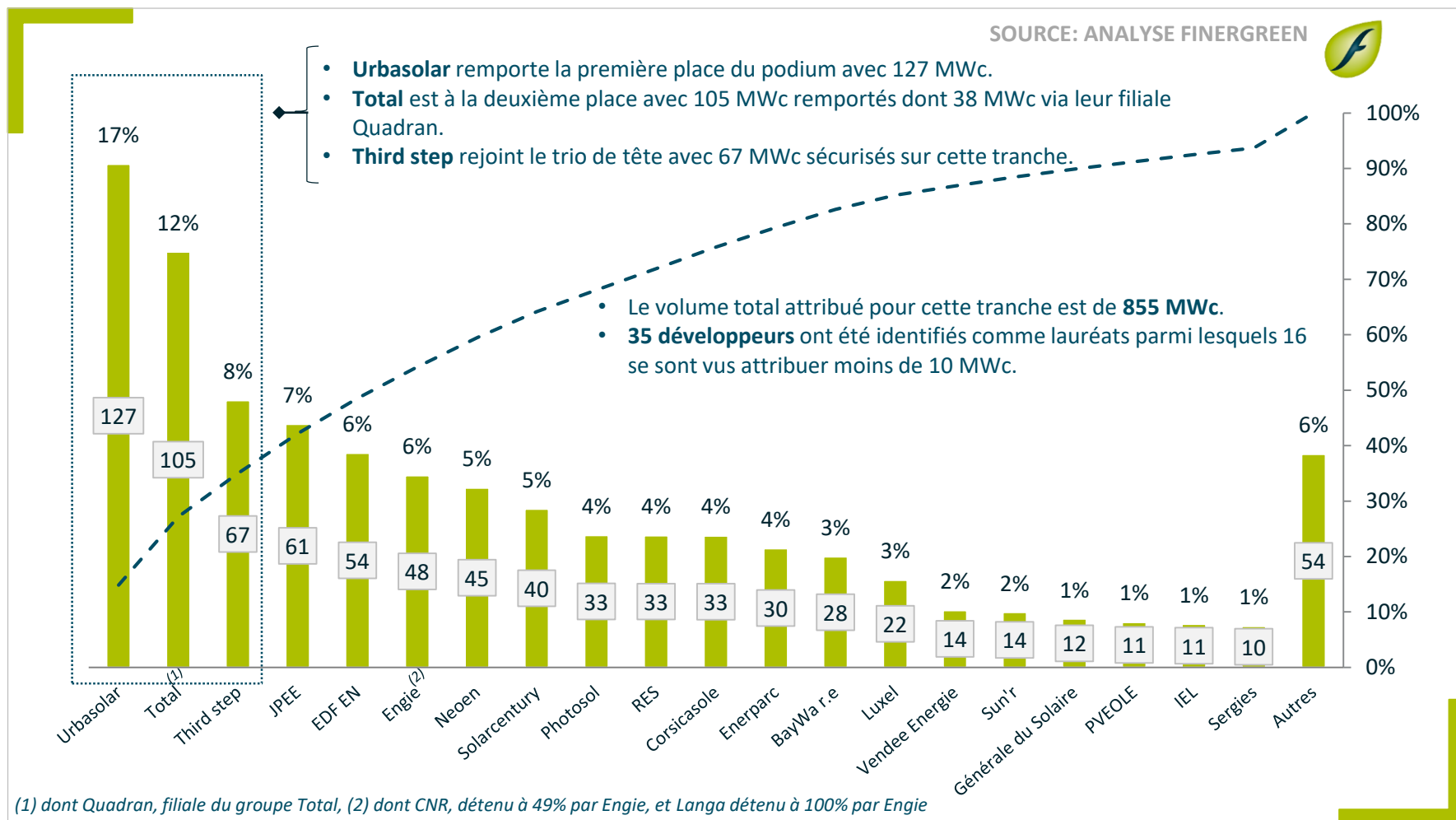
	FAMILLE 1	FAMILLE 2	FAMILLE 3
✓ Puissance attribuée	557 MWc	233 MWc	65 MWc
✓ Nombre de lauréats	36 projets	61 projets	21 projets
✓ Tarif moyen des projets lauréats	€ 58,8/MWc	€ 63,8/MWc	€ 87,5/MWc
✓ Prix plancher fixés par le cahier des charges	€ 43,0/MWc	€ 47,0/MWc	€ 61,0/MWc
✓ Date limite de dépôt de candidature	3 décembre 2018		



LAURÉATS AO CRE 4 – TRANCHE 5

PUISSANCE À INSTALLER PAR DÉVELOPPEUR

✓ Résultats publiés le 5 mars 2019

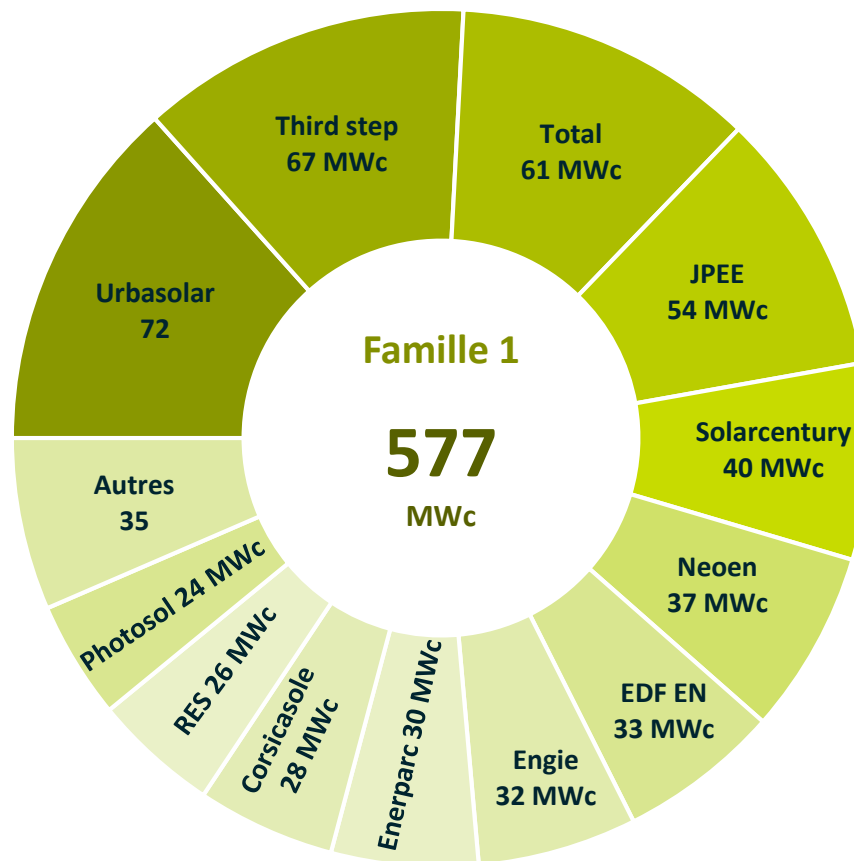


Ce graphique s'attache à présenter la puissance remportée par développeur, même si certaines installations sont développées pour le compte de tiers.



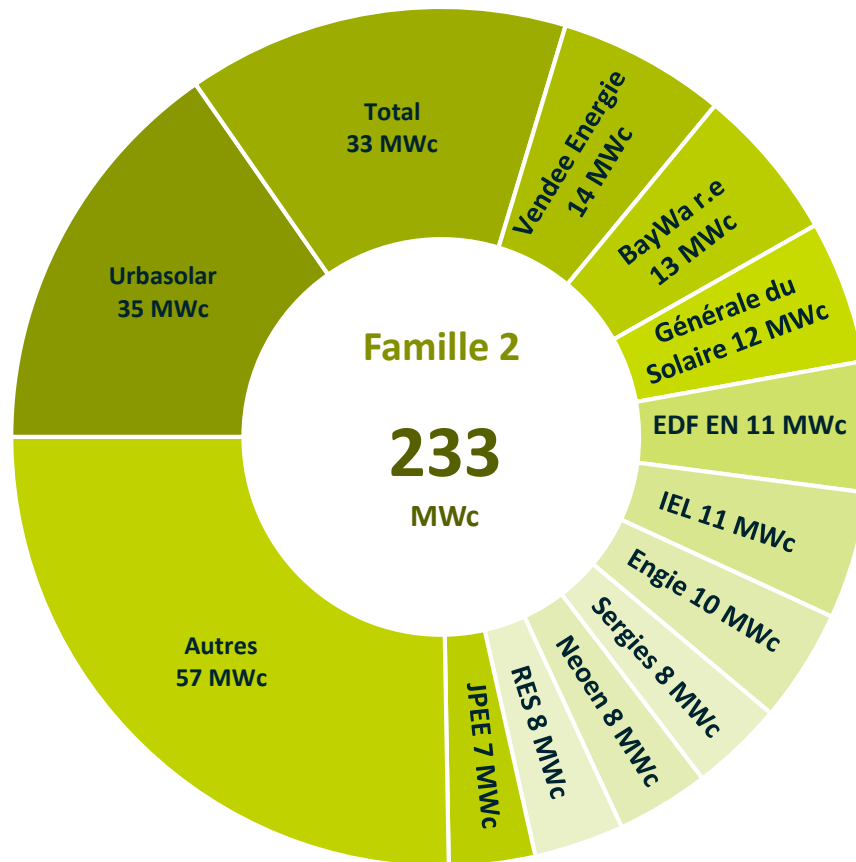
DÉTAIL DES LAURÉATS – FAMILLE 1

FAMILLE 1 - INSTALLATIONS AU SOL DE PUISSANCE COMPRISE ENTRE 5 MWc ET 30 MWc



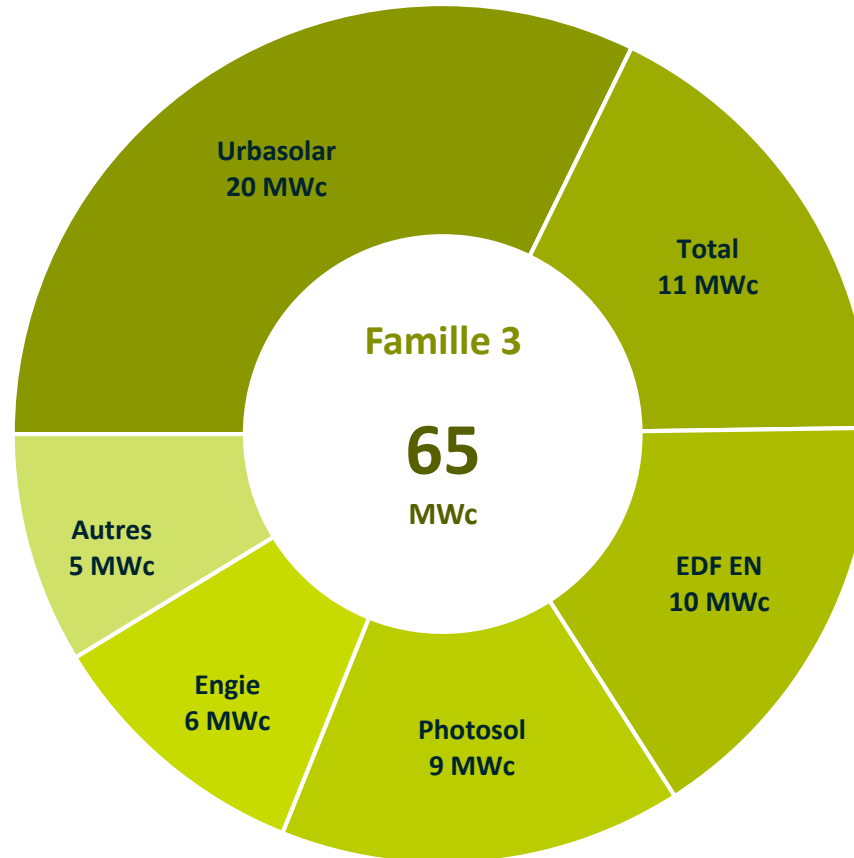
DÉTAIL DES LAURÉATS – FAMILLE 2

FAMILLE 2 - INSTALLATIONS AU SOL DE PUISSANCE COMPRISE ENTRE 500 kWc ET 5 MWc

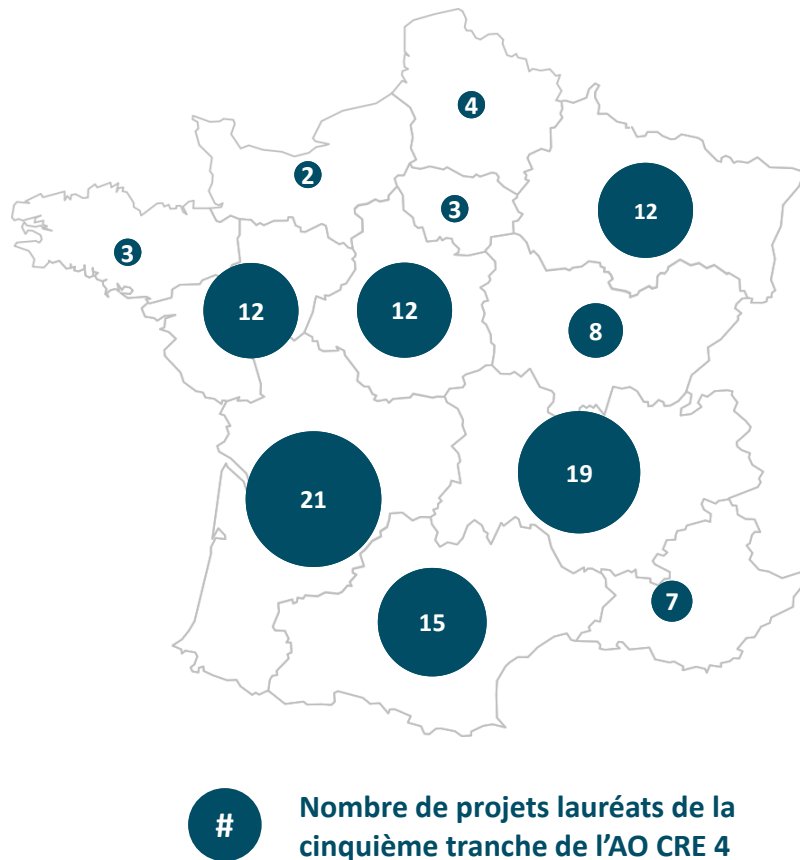


DÉTAIL DES LAURÉATS – FAMILLE 3

FAMILLE 3 – OMBRIÈRES DE PARKING DE PUISSANCE COMPRISE ENTRE 500 kWc ET 10 MWc



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PROJETS



Une fois de plus, les régions **d'Occitanie, de Nouvelle Aquitaine et d'Auvergne Rhône Alpes** raflent la mise lors de cette cinquième tranche de l'AO CRE 4. Près de la moitié des projets lauréats sont en effet localisés dans ces trois régions de la moitié sud de la France.

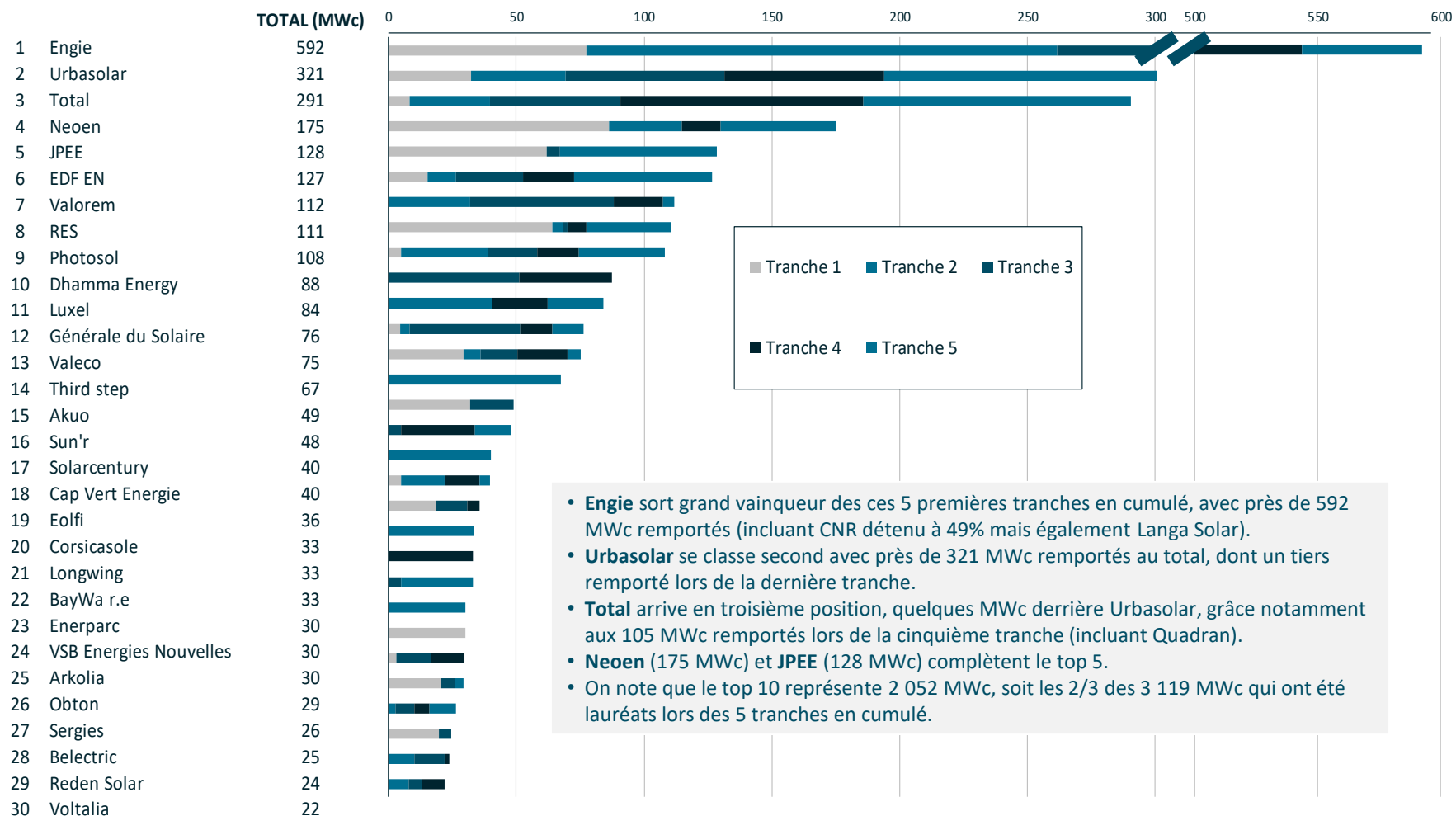
On note que les régions de la moitié nord de la France sont moins représentées. La région Grand Est ressort gagnante avec 142 MW remportés. Deux autres régions sortent du lot: 57 MW de projets se situent en région Centre-Val de Loire et 49 MW de projets en région Pays de la Loire.

La région PACA ne remporte que 7 projets, ce qui est peu face au nombre de projets remportés dans les régions Auvergne Rhône Alpes et Nouvelle Aquitaine qui l'entourent.



AO CRE 4 AU SOL – CLASSEMENT CUMULÉ

CLASSEMENT DES PUISSANCES CUMULÉES REMPORTÉES SUR LES 5 TRANCHES CRE 4 AU SOL

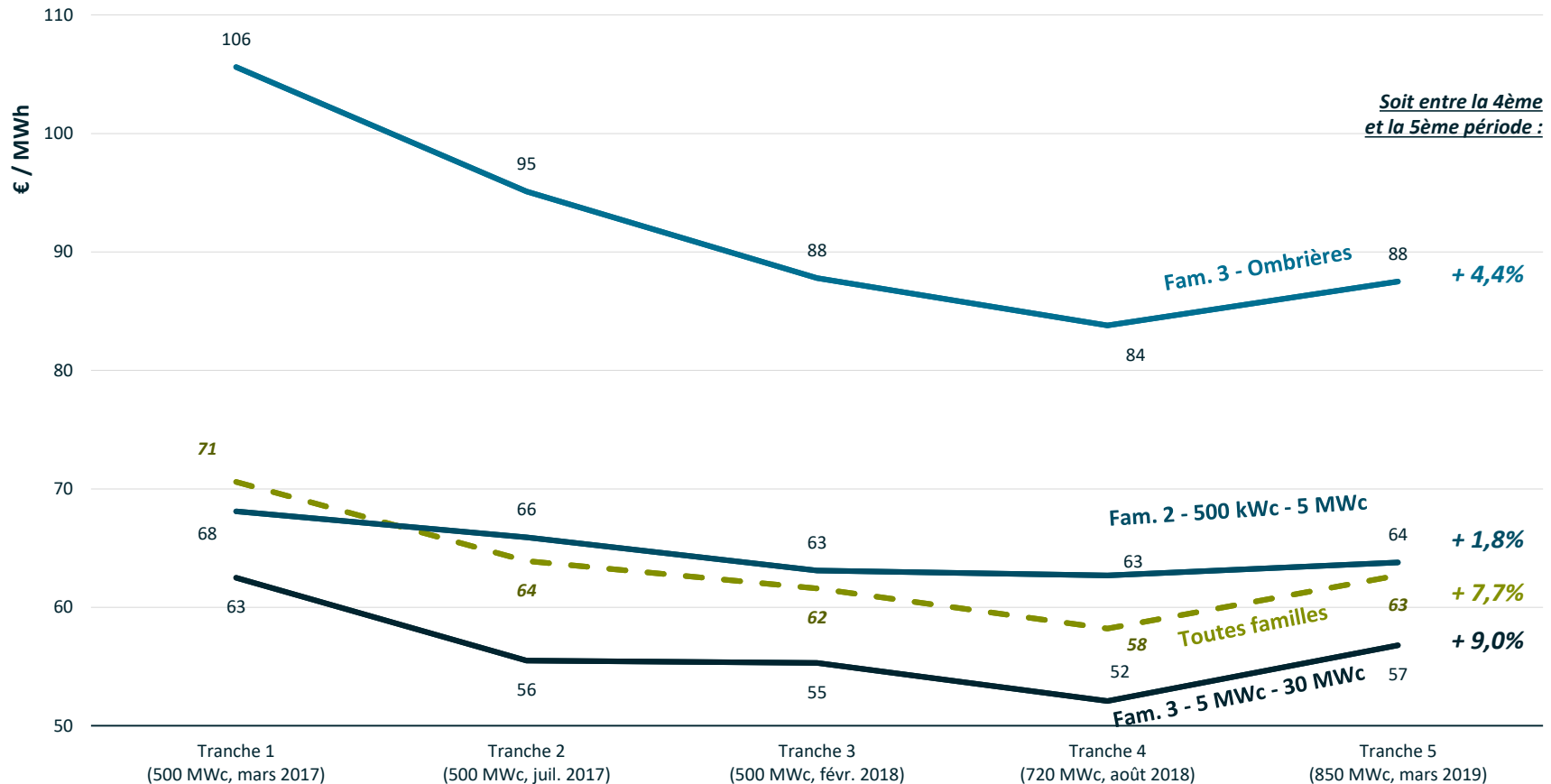


- **Engie** sort grand vainqueur des ces 5 premières tranches en cumulé, avec près de 592 MWc remportés (incluant CNR détenu à 49% mais également Langa Solar).
- **Urbasolar** se classe second avec près de 321 MWc remportés au total, dont un tiers remporté lors de la dernière tranche.
- **Total** arrive en troisième position, quelques MWc derrière Urbasolar, grâce notamment aux 105 MWc remportés lors de la cinquième tranche (incluant Quadran).
- **Neoen** (175 MWc) et **JPEE** (128 MWc) complètent le top 5.
- On note que le top 10 représente 2 052 MWc, soit les 2/3 des 3 119 MWc qui ont été lauréats lors des 5 tranches en cumulé.



AO CRE 4 AU SOL – ÉVOLUTION DES TARIFS

ÉVOLUTION DU TARIF MOYEN GLOBAL ET PAR FAMILLE LORS DES 5 TRANCHES CRE 4 AU SOL



- On observe une hausse des tarifs sur la cinquième tranche, après une baisse importante durant les quatre premières tranches.
- Toutes familles confondues, entre la quatrième et la cinquième tranche le tarif moyen passe de 58,2 € / MWh à 62,7 € / MWh soit une hausse de 7,7%.
- Cette hausse est plus marquée sur les tarifs de la famille 3 qui augmentent de + 9%.
- La famille 2 connaît une hausse plus faible de seulement 1,8%. Cette famille était par ailleurs celle dont la baisse de tarif était la moins forte entre la tranche 1 et 4 (7,9% vs 17,6% toutes familles confondues).



CONTACTS

FINERGREEN France

32, rue de Paradis
75010 Paris

Damien RICORDEAU

Président Fondateur

Mobile: (+33) 6 35 50 62 84
dri@finergreen.com

Arthur OMONT

Chargé d'Affaires

Mobile: (+33) 7 81 34 61 40
aom@finergreen.com

Clémence LE SIRE

Analyste

Mobile: (+33) 6 79 12 97 36
cls@finergreen.com



